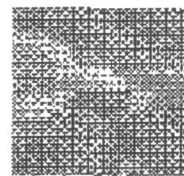




مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
www.fmi6e.org



Green Key

Communiqué de presse

Rabat, le 22 juillet 2013

57 établissements touristiques labellisés « Clef verte » au Maroc en 2013

Lancé en 2008 par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, le label « Clef Verte » progresse et attire de plus en plus d'établissements touristiques.

En 2013, 57 établissements touristiques ont été labellisés « Clef Verte », éco-label international destiné à récompenser les hôtels, villages de vacances, maisons d'hôtes, auberges, gîtes, fermes d'hôtes,..., qui se sont engagés dans une démarche environnementale dynamique.

Lancé par la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement (FEE) en 2002, c'est un label de stature internationale. Avec 2100 établissements labellisés dans 41 pays, il est le plus représenté au monde. Il est soutenu par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT).

Au Maroc, où il a été implémenté par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement dès 2008, le label est attribué chaque année pour un an par un jury indépendant constitué d'experts et de professionnels du tourisme et de l'environnement, sur la base de 92 critères environnementaux (voir ci-dessous).

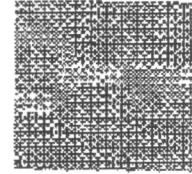
L'édition 2013 a d'ailleurs coïncidé avec la mise en place d'une nouvelle grille de critères par La Fondation pour l'Éducation à l'Environnement (FEE) pour la période de 2013 à 2015. Deux types de grille ont été définis : l'une pour les grandes structures (hôtels et établissements similaires) et l'autre pour les petites structures (maisons d'hôtes, auberges, gîtes..). La Fondation Mohammed VI pour la Protection pour l'Environnement a adapté ces deux grilles au contexte marocain, sur la base de toute l'expérience accumulée lors des éditions précédentes.

La procédure d'octroi du label s'est également renforcée en 2013. La nouvelle grille a défini un ensemble de pièces à fournir par les établissements candidats pour justifier la mise en œuvre de certains critères, et l'octroi du label est systématiquement précédé d'un audit des établissements candidats pour la première fois au label par une expertise externe.

La démarche environnementale dans le tourisme est d'autant plus importante que les marchés émetteurs, essentiellement européens, sont de plus en plus sensibles à ces questions. Aussi, la Fondation est soutenue par l'Office Nationale Marocain du Tourisme (ONMT) qui est conscient de l'avantage que le label Clef verte procure sur ces marchés, et qu'il correspond à une demande en croissance rapide. L'Office National de l'Eau et de l'Électricité (ONEE) apporte quant à lui son soutien pour les questions techniques qui relèvent de son expertise : l'eau et l'énergie.



مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
 FONDATION MOHAMMED VI
 POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
 www.fm6e.org



Green Key

A travers le label Clef verte, la Fondation Mohammed VI Pour la Protection de l'Environnement, présidée par **Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa**, veut faire prendre conscience aux acteurs du secteur touristique que le développement d'un tourisme responsable et écologique est la seule voie durable pour le tourisme du Royaume. Elle leur propose, au travers ce label, une démarche précise, et un accompagnement positif.

La Fondation montre à l'occasion l'exemple : lors du 7e Congrès Mondial de l'Éducation à l'Environnement qu'elle a organisé du 9 au 14 juin 2013 à Marrakech, elle a aiguillé les 2400 participants en priorité vers les établissements labellisés Clef verte, puis vers ceux qui offraient une proximité à même d'éviter des émissions de carbone liés aux transports.

Les 92 critères du label clef verte

Les 92 critères d'attribution du label CLEF VERTE concernent aussi bien l'éducation à l'environnement que le développement durable. Les établissements sont jugés sur :

- leur politique environnementale (gestion environnementale, plan d'actions, formation et l'implication des employés).
- La **sensibilisation** et l'**information des clients** incités à participer : consommation raisonnée en eau et électricité, respect de la nature...
- Economie de **l'eau**, à travers la gestion des ressources, assainissement, robinetterie et arrosage.
- Economie de **l'énergie**, à travers la gestion des ressources énergétiques, chaleur, équipement domestique et éclairage.
- La **gestion des déchets**, avec une collecte sélective, la réduction des volumes à la source...
- Achats responsables : utilisation de produits de produit d'entretien écologique, préférence pour l'alimentation locale et autre.
- Un **cadre de vie respectueux de son environnement** et propice au partage des ressources naturelles, environnement intérieur, environnement extérieur, activités vertes ...

www.clefverte.ma

Contact : chargée du programme « Clef Verte » Mme Loubna Chaouni Benabdallah

GSM : 06 36 64 09 48

E-mail : l.chaouni@fm6e.org